

L'Europe reprend pour dix ans de glyphosate

La Commission européenne, en collaboration avec les États membres de l'Union européenne, va procéder au renouvellement de l'autorisation du glyphosate pour une période de dix ans

Aucune majorité pour ou contre ne s'est dégagée parmi les États membres, hier, lors du second vote sur la proposition de la Commission européenne de renouveler l'autorisation du glyphosate. Faute d'accord, c'est donc la Commission, en collaboration avec les États membres de l'Union européenne, qui va maintenant procéder au renouvellement de l'approbation du glyphosate pour une période de dix ans, sous réserve de certaines nouvelles conditions et restrictions », indique un communiqué de l'exécutif européen. La nouvelle autorisation s'étendra jusqu'à décembre 2033.

La France s'est abstenue

Le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau avait précisé mercredi que la France, qui s'était abstenue en octobre dernier, maintiendrait son vote. À contresens de la promesse du président Macron, en 2017, d'interdire l'herbicide controversé dans les trois ans.

« La France n'est pas contre le principe du renouvellement

de la molécule, mais veut réduire rapidement son usage et encadrer l'utilisation de la molécule pour en limiter les impacts, et le remplacer par d'autres solutions chaque fois que c'est possible. La France considère en effet qu'il est nécessaire d'encadrer les usages du glyphosate et d'en limiter les usages dès que des alternatives

« La France n'est pas contre le principe du renouvellement de la molécule, mais veut réduire rapidement son usage »

sont disponibles. Elle a donc souhaité que l'Europe encadre plus strictement les usages du glyphosate et a fait de nombreuses propositions en ce sens à la Commission. Elle regrette que cette dernière ne les ait pas retenues », précise le ministère de l'agriculture.

Paris a restreint ces dernières années les usages du glypho-

sate dans le pays, l'interdisant notamment aux particuliers et aux collectivités, ou encadrant les doses utilisées par les agriculteurs. Les ventes de glyphosate ont reculé de 27 % depuis la période 2015-2017 en France, selon les chiffres officiels.

Réévaluation possible

La demande de prolongation de la licence européenne du produit chimique émane d'un groupe de sociétés, le « Glyphosate Renewal Group », dont font partie le géant allemand Bayer, Syngenta (Suisse) et Nufarm (Australie). Le groupe avait demandé une durée d'autorisation maximale de quinze ans. Mais Bruxelles a proposé une période de dix ans en raison des études en cours sur la sécurité du glyphosate.

« Si des preuves apparaissent dans les dix prochaines années qui remettent en question les conclusions de l'EFSA [l'Autorité européenne de sécurité des aliments, NDLR], la Commission pourra réévaluer l'approbation, assure un conseiller de la Commission au site Politico. Les études peuvent sortir à tout



Plusieurs associations environnementales ou de malades plaident pour l'interdiction du glyphosate. Ci-dessus, lors d'une manifestation devant le siège de la Commission européenne en 2017. ARCHIVES THIERRY CHARLIER / AFP

moment. » L'EFSA, qui a rendu un rapport l'été dernier sur le glyphosate, ne l'estime pas assez dangereux pour justifier une interdiction : « L'évaluation de l'impact du glyphosate sur la santé humaine, la santé

animale et l'environnement n'a pas identifié de domaine de préoccupation critique. » Dans le même temps, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le classe « probable cancérigène ».